



La Ressource en eau

Mardi 02 février 2021

20h00 en visioconférence



Présentation : *Pauline Chevassu Castrillon – technicienne observatoires et de la ressource quantitative*

OBJECTIFS

- comprendre le fonctionnement hydrologique et hydrogéologique du bassin versant des Usses et de la ressource
- connaître les différents usages de la ressource en eau sur le bassin versant des Usses ainsi que leur proportion
- connaître la définition de Zone de Répartition des Eaux (ZRE) ses conséquences sur la gestion de la ressource en eau sur le territoire
- connaître les acteurs impliqués dans la gestion et la préservation de la ressource en eau et spécifiquement le rôle du Syndicat de Rivières Les Usses
- connaître les outils de gestion et de préservation de la ressource en eau ainsi que leurs enjeux

PROGRAMME

Qu'est-ce que la ressource en eau sur le bassin versant des Usses ? D'où provient l'eau ? Quels sont les utilisateurs de cette ressource ? Pourquoi parle-t-on de protéger cette ressource et comment ? Autant de questions que la présentation du 2 février essaiera de répondre. Le territoire du bassin versant des Usses est un territoire fragile d'un point de vue de la ressource en eau, il fait l'objet d'un manque d'eau chronique lui donnant en 2013, le statut de Zone de Répartition des Eau.

Dans un premier temps, le bassin versant sera présenté avec ces particularités. Dans un deuxième temps, les différents usages qui s'exercent sur la ressource en eau seront cités. Dans un troisième temps, l'exposé présentera les différentes raisons expliquant pourquoi la ressource en eau doit être protégée et enfin quels sont les outils à disposition qui sont utilisés actuellement pour la protéger et notamment le rôle des citoyens dans gestion et la préservation

Mot clés : aquifères, réseau karstique, période d'étiage, Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), Zone de Répartition des Eaux, arrêté préfectoral, arrêtés cadre sécheresse, PGRE

MODALITES DE PARTICIPATION

Cette séance est ouverte aux élu(e)s titulaires et suppléant(e)s du Syndicat de Rivières les Usse, aux Présidents, Vice-Présidents à l'environnement, aux DGS et techniciens référents des intercommunalités membres du Syndicat de Rivières.

En amont de la séance, les auditeurs ont la possibilité de poser des questions par email sur la thématique de la séance. Ce mail est à adresser à l'agent du Syndicat en charge de l'animation de la séance (cf document en annexe).

Pour davantage de facilité logistique, suivi..., il est souhaitable que les personnes désireuses de suivre la séance d'information adressent un mail au préalable à l'agent du Syndicat en charge de l'animation de la séance (cf document en annexe).

ASSISTER A LA CONFERENCE

L'outil utilisé par le Syndicat de Rivières les Usse pour la tenue de visioconférence est K-meet. Cet outil repose sur des échanges à travers le web. Il n'y a donc pas besoin d'installer un logiciel sur votre ordinateur, ni de créer un compte. Tout se passe depuis le navigateur web. KMeet est une application développée par Infomaniak et les serveurs sont sécurisés en Suisse.

1-Prérequis :

- Disposer d'un ordinateur avec microphone externe et une caméra (si possible)
- Utiliser un casque ou des oreillettes pour éviter les échos
- Disposer d'une connexion Internet avec un débit important, le mieux étant la fibre ou la 4G. Une connexion internet par câble Ethernet (en filaire) est préférable ou WIFI ou un partage de connexion avec un smartphone
- Pour KMeet, le navigateur web à utiliser de manière préférentielle est GOOGLE CHROME (recommandation d'Infomaniak).

2-Préparation :

- Evitez d'autres usages concurrents de votre connexion Internet. En particulier, assurez-vous que : votre boîtier (box) TV est éteint et que personne n'utilise simultanément votre connexion Internet pour regarder une vidéo en ligne, jouer à un jeu en ligne ou transférer des fichiers (effectuer des téléchargements).
- Si votre appareil est ancien ou peu puissant, fermez toutes les autres logiciels et tous les autres onglets de votre navigateur web. Durant la réunion, surveillez toute surchauffe ou ralentissement anormal. Si c'est le cas, votre ordinateur n'est pas assez puissant pour supporter une visioconférence.
- Placez-vous dans un endroit calme, lumineux (mais pas en contre-jour).

3-Démarrage de la réunion :

- Rejoignez la réunion à partir de 19h30 (30 min avant l'heure de démarrage pour régler les éventuels soucis de connexion) en cliquant directement sur le lien Ou en le recopiant dans votre navigateur web :

<https://kmeet.infomaniak.com/vxiqyitmhqbopest>

- Autorisez l'accès de KMeet à votre caméra et votre microphone
- Veuillez inscrire vos Nom, Prénom pour une meilleure reconnaissance
- Vous pouvez assister à la réunion
- Coupez votre caméra. A plus de 10 participants, KMeet utilise trop de bande passante internet et la réunion serait trop ralentie, avec des images floues.
- Durant la réunion, suivez les instructions du Syndicat de Rivières Les Ussets pour bien entendre et prendre la parole.

En cas de problème : le modérateur de la visio-conférence sera joignable par mail :

julie.aubert-moulin@rivieres-usses.com

REDIFFUSION ET BILAN

Vous pouvez consulter les documents de la séance :

Sur le site internet du Syndicat : www.rivieres-usses.com rubrique Espace Documentaire, Séances d'information – dossier SEANCE-2-RESSOURCE EN EAU

Liens des vidéos présenter lors de la séance :

Diapo 28 – Présentation du PGRE. Vidéo de l'Agence de l'eau : « Ça chauffe ! » !
<https://www.youtube.com/watch?v=HzavmFXqziU>

Diapo 30 – La participation citoyenne « Alerte à Malib'Ussets ».

Vidéo 1 de l'appel à la mobilisation des citoyens : <https://youtu.be/7AAzSQWF9Po>

Vidéo 2 de l'étape « Rand'eau » : <https://youtu.be/Zm8mAaPJA1U>

Cette séance fut ouverte aux élu(e)s titulaires et suppléant(e)s du Syndicat de Rivières les Ussets, aux Présidents, Vice-Présidents à l'environnement, aux DGS et techniciens référents des intercommunalités membres du Syndicat de Rivières. 13 personnes se sont connectées le jour de la séance et ont pu suivre la présentation dont 11 élus.

L'introduction de la séance d'information a été présentée par Patrice Primault, 1^{er} Vice-Président du Syndicat de Rivières les Usses et référent sur la thématique de la ressource en eau et des observatoires.

Ces temps d'informations ont pour objectif de partager les connaissances et le savoir dans les différentes missions du Syndicat de Rivières permettant d'avoir pour tous la même approche de la thématique. Ils permettront également d'établir les bases en vue du montage du futur programme pluriannuel d'actions.

La problématique sur le manque d'eau du territoire n'est pas issue d'une compétence obligatoire de la GEMAPI (cf diapo 3). Cependant, aux vues de ce qui est observé sur le territoire et au regard du rôle d'animateur qui a été donné par les services de l'Etat mais aussi de l'Agence de l'Eau en réponse au SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) sur le manque d'eau, cette problématique est devenue la priorité n°1 du territoire.

Les remarques des participants ont porté notamment sur :

- les économies d'eau possible et les actions à mener ;
- l'information et la sensibilisation de la population à développer ;
- l'information des arrêtés cadre sécheresse